Cliquer ici pour revenir sur le site diaconat.catholique

NORMES POUR LA FORMATION (RATIO)

ANNEXE 3 :

DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

Conférence Episcopale de France[1]

COMITE NATIONAL DU DIACONAT **NOVEMBRE 1999**

[1] Reproduction réalisée avec l'autorisation du secrétaire général de la Conférence des Evêques de France, Mgr Stanislas Lalanne.

Pour des indications complémentaires sur les thèmes abordés dans ces pages, on se reportera en tout premier lieu au document publié par la Commission pontificale pour l'Éducation catholique : Normes fondamentales pour la formation des diacres permanents qui a été largement utilisé. (Texte en Doc.Suppl.; p. 103-160)

- pour la finalité de la formation, voir n° 1-17
- pour le discernement des vocations : n°29-39
- pour la formation initiale : n°66-88
- pour les étapes de la formation initiale : n°40-65
- pour la formation permanente : n° 84 et dans le *Directoire pour la vie et le ministère des diacres permanents* de la Congrégation pour le clergé, n°217-231.(Texte en *Doc.Suppl* : p.145-156)

Pour d'autres précisions concernant les vocables divers et pour une meilleure perception de l'expérience française à laquelle ces pages font écho on peut consulter :

- <u>Pour ce qui concerne le discernement :</u>

  Diaconat Permanent - Documents pour l'Église et pour la France, p.261-266 ; p.317 à 360 ; p.481-500 ; p.307-314 (Interpellation).

  Diaconat Permanent - Une nouvelle étape, p.21-22

- <u>- Pour la formation</u>

  Diaconat Permanent - Documents pour l'Église et pour la France, p.395-411 ; p.33-39 (célibat et mariage)

  Diaconat Permanent - Une nouvelle étape, p.51-54

- <u>- Pour la formation liturgique des diacres</u>

  Le rôle des diacres dans l'action liturgique, fascicules I et II (D4_1_Eucharistie et Assemblées dominicales et D4_2_Sacrements et autres célébrations)

- <u>- Pour les étapes de cheminement :</u>

  Diaconat Permanent - Documents pour l'Église et pour la France, p. 361-394

  À signaler aussi les textes communiqués aux évêques de France qui ont servi de base à leur réflexion sur le diaconat et aux points d'attentions votés par eux en 1996 :

  Diaconat Permanent - Une nouvelle étape.

N.B. Ces ouvrages sont disponibles au secrétariat du Comité National du Diaconat.